



Ambassade de Grèce en France

Adresse : 17, rue Auguste Vacquerie Paris 3 juillet 2025  
75116 Paris – France  
Contact : K. Tzitzirachou No. 1098  
Tél. : +33 147239820  
Courriel : [gremb.par@mfa.gr](mailto:gremb.par@mfa.gr)  
[Comptabilite.grece@mfa.gr](mailto:Comptabilite.grece@mfa.gr)

À : M. Henri DE LÉPINAY  
Ingénieur Architecte  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
3 Avenue Massenet 94110 ARCUEIL  
Tel. : 01 75 43 83 97  
email : [expert@lepinay.org](mailto:expert@lepinay.org)

**Objet : « Appel d'offres à l'Ingénieur Architecte Expert près la Cour d'Appel de Paris pour une assistance technique à l'occasion d'une expertise judiciaire sur les désordres immobiliers affectant des immeubles à proximité de la Cathédrale Orthodoxe Saint Stéphane »**

L'Ambassade de Grèce à Paris, compte tenu des dispositions de la loi 4412/2016, telle que modifiée et en vigueur, va procéder au choix direct d'un ingénieur architecte Expert près la Cour d'Appel de Paris pour une assistance technique à l'occasion d'une expertise judiciaire sur les désordres immobiliers affectant des immeubles situés 21 et 23 avenue Marceau et sur des réseaux d'assainissement sous voies publiques à proximité de la Cathédrale Orthodoxe Saint Stéphane.

La mission de l'ingénieur architecte expert comprend :

- Étude de documents
- Échanges divers, correspondances
- Réunions de travail
- Établissement de notes techniques
- Réunions d'expertise

Le budget total s'élève à **4 500,00 € TTC** (soit pour 15 heures à 250 €/heure HT ou 300 €/heure TTC) jusqu'au 31/12/2025 et à **13 500 € TTC** (soit pour 45 heures à 250 €/heure HT ou 300 €/heure TTC) jusqu'au 30/9/2026 et votre bureau est invité à soumettre son offre pertinente, en respectant strictement les spécifications mentionnées ci-dessus.

L'offre à évaluer doit inclure :

- a) Le prix unitaire par article (le tarif horaire précisé TVA comprise), ainsi que leur valeur totale, qui ne doit pas dépasser le budget total sus mentionné.
- b) Le pourcentage de TVA correspondant à chaque article
- c) La durée de l'offre.

Votre offre peut être soumise par voie électronique au Secrétariat de l'Ambassade, [gremb.par@mfa.gr](mailto:gremb.par@mfa.gr) et [comptabilite.grece@mfa.gr](mailto:comptabilite.grece@mfa.gr) jusqu'au 8 juillet 2025.

Avant l'attribution du projet, le soumissionnaire devra fournir :  
Un extrait Kbis, une attestation de régularité fiscale, une attestation URSSAF, casier judiciaire du représentant et le RIB de l'entreprise.

Des offres d'entreprises qui n'ont pas été invitées ne seront pas prises en compte.

